



Problème pour le paiement assurance

Par **custom**, le 23/01/2014 à 14:14

Bonjour,
Je viens demander un renseignement et réponses à un litige avec l'AMV
J'ai demandé un devis par internet pour une moto 125 à AMV le 11-12-2013. Ce montant pour une tous risque était de 138€. Dans la foulée j'ai pris cette assurance et ai payé les 138€ pour l'année, hors quelques temps après on me réclame 5€ de plus et ils m'ont envoyé un courrier pour me résilier.....
Aujourd'hui j'ai reçu un autre courrier de menaces, me réclamant toujours les 5€ que je ne dois pas, me menaçant de résiliation sans retour de ce que j'ai payé et menaçant aussi de me mettre au contentieux (qui n'a aucun impact juridique ! et ne peux pas m'obliger à quoi que ce soit).
Donc je voudrais savoir dans un premier temps si ils ont le droit de me réclamer 5 € de plus comme ça, Aussi, de me résilier sans me rendre mon argent et de me mettre au contentieux, qui ne sert à rien de toute façon.
Je leur ai répondu que je ne paierai jamais ces 5€ que je ne dois pas.
Merci pour votre réponse
Les assureurs sont des voleurs, mais là ça dépasse les bornes !
Cordialement

Par **alterego**, le 23/01/2014 à 19:20

Bonjour,
Un devis et une souscription par Internet, vous avez probablement souscrit votre contrat par l'intermédiaire d'un site "comparateur d'assurances", qui plus ou moins est un piège à c... par excellence.
138€ n'était peut-être pas le tarif tout compris de l'assureur, il ne faisait pas état de frais de dossier, ou encore le comparateur n'avait pas été mis à jour.
Vous avez pris le risque de souscrire un contrat sans avoir pris la peine d'en prendre intégralement connaissance.
Cordialement

Par **custom**, le 23/01/2014 à 20:22

Bonsoir alterego,ndésolé, mais vous avez tord sur toute le ligne !...rnj'ai fait ma demande de devis non pas par un comparateur, mais bien sur le site de l'assurance !rn(assureur en ligne, AMV n'ayant pas de bureau comme les autres assureurs)de plus lorsque j'ai envoyé mon paiement et mes documents, personne ne m'a dit quoi que ce soit !rnAlors répondre des inepties quand on ne connaît pas les tenants et aboutissants, ce n'est pas du renseignement mais du n'importe quoi !rnVous auriez dû me demander avant d'écrire ça !rnSavez vous au moins ce qu'est un devis ?...rnje suis mécontent de votre réponse !

Par **alterego**, le 24/01/2014 à 01:30

Bonjour,rnrnLa courtoisie est le produit de l'éducation, on ne peut en vouloir à ceux qui n'en ont reçu qu'un vernis ou pas reçu du tout.rnrnFaut-il vous rapeler que nous ne devons pas avoir à vous demander, en revanche, **vous** avez le devoir de renseigner vos questions avec pertinence, ce qui, hélas, n'a pas été le cas.rnrnCordialement

Par **Lag0**, le 24/01/2014 à 07:56

Bonjour,rnComment l'assureur justifie t-il cette demande de 5€ supplémentaires ?rnLors d'une souscription par internet, il est souvent donné un tarif "provisoire" qui peut être revu une fois que vous avez fait parvenir à l'assureur les pièces du dossier (permis de conduire, carte grise, certificat de l'assureur précédent).

Par **custom**, le 24/01/2014 à 08:10

Bonjour lag0,rnet bien je ne sais pas du tout comment ils justifient ça ! j'ai demandé, mais n'ai jamais de réponse par mail.... une drôle d'assurance !rnIl n'y a rien eu de changé entre ce que j'ai dit ou fait sur le devis et envoyé et écrit...rnDe toute façon fin d'année je m'en irai de chez eux ! plus confiance !rnbonne journée

Par **Lag0**, le 24/01/2014 à 08:16

[citation]et bien je ne sais pas du tout comment ils justifient ça ! [/citation]rnC'est un peu difficile à croire, lorsque l'assureur vous a demandé de payer 5€ supplémentaires, il a bien du vous dire pour quoi tout de même ?rn- erreur de tarificationrn- frais administratifsrn- couverture supplémentairern- etc.

Par **custom**, le **24/01/2014** à **08:20**

absolument pas ! il y a juste le paiement de 143€ demandé - 138€ déjà versé, moi non plus je ne comprends pas ! rnrnje les ai menacé de porter plainte si ils continuaient comme ça. Mais ils ne répondent jamais par mail !

Par **alterego**, le **24/01/2014** à **10:08**

Bonjour,rnrnJamais par mail (vous venez d'en faire l'expérience). Ecrivez à son PrésidentrnrnMonsieur Franck ALLARDrnS.A.S AMV Courtage d'assurancesrnRue CervantèsrnMérignacrn33375 Bordeaux Cedex 9 *rnrnExpliquez lui le litige de manière concise sans vous laisser emporter, quelles que soient les raisons que vous ayez de le faire. Mentionnez que l'absence de réponse à vos divers mails, vous contraint à lui adresser la présente et demandez-lui de bien vouloir vous excuser de le solliciter. Remerciez-le de l'attention qu'il portera à votre requête. rnrnJe ne vous promets rien, mais chaque fois que j'ai eu à solliciter le "haut" responsable j'ai fait sauter les barrages et obtenu satisfaction.rnrnCordialementrnrnrn* sources www.amv.fr et www.société.com